



L'économie sociale dans la silver économie en Champagne-Ardenne

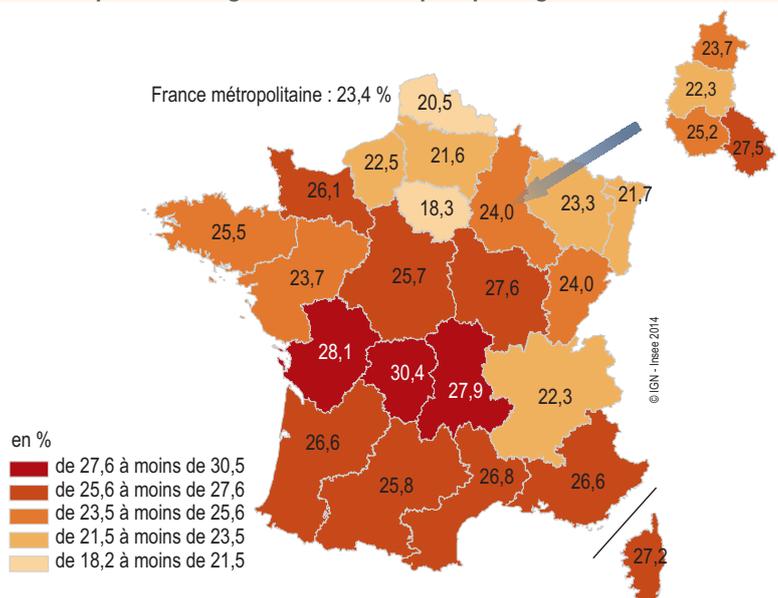
Au service des personnes âgées toujours plus nombreuses

Au 1^{er} janvier 2011, près d'un quart de la population résidant en Champagne-Ardenne est âgée de 60 ans et plus. À l'horizon 2030, le vieillissement s'intensifierait : un tiers des habitants de la région serait des seniors. Au-delà du vieillissement, leurs conditions de vie évoluent. Davantage actifs, les seniors âgés de 60 à 74 ans bénéficient de carrières plus favorables que leurs aînés et ainsi de niveaux de vie plus élevés. L'isolement, l'état de santé, les difficultés d'accès aux services peuvent constituer des freins dans le quotidien des personnes plus âgées. Les établissements de l'économie sociale, très investis auprès de ce public, proposent des solutions adaptées à leurs besoins. Proches de la population, ils sont fortement implantés dans les secteurs de l'aide à domicile et les structures spécialisées dans l'hébergement pour personnes âgées, et aussi dans les activités culturelles et de loisirs. Certains sont à l'initiative de projets socialement innovants portés par ou à destination des seniors.

Sandrine Bouffin, Monique Saliou (Insee), Estelle Garnier (Carinna)

En France métropolitaine, 20,7 millions de personnes seront âgées de 60 ans et plus à l'horizon 2030, soit 30,0 % de la population, au lieu de 23,4 % en 2011. Le vieillissement de la population, phénomène socio-économique majeur, est une conséquence de l'allongement tendanciel de l'espérance de vie et du passage aux âges avancés des générations nombreuses du baby-boom, nées entre 1946 et le début des années 70. Pour prendre en compte les besoins nouveaux liés à l'accroissement de la population âgée, faire reculer et mieux accompagner la perte d'autonomie quand elle apparaît, le gouvernement a défini le 24 avril 2013, comme axe de développement, la silver économie ou l'économie au service des personnes âgées. Cette filière devra regrouper et fédérer l'ensemble des acteurs (entreprises, associations, administrations...) relevant de la sphère publique, de l'économie sociale et du secteur privé à

1 Part des personnes âgées de 60 ans et plus par région



2 Structure de la population 2006-2011 et projection à l'horizon 2030

		observé		projeté
		2006	2011	2032
Ardennes	60-74 ans	13,2	14,6	19,3
	75 ans et plus	8,3	9,1	12,7
Aube	60-74 ans	13,5	15,4	18,6
	75 ans et plus	9,0	9,8	14,7
Marne	60-74 ans	12,0	13,9	17,4
	75 ans et plus	7,6	8,4	12,7
Haute-Marne	60-74 ans	14,7	16,5	21,2
	75 ans et plus	9,9	11,0	16,7
Champagne-Ardenne	60-74 ans	13,0	14,7	18,6
	75 ans et plus	8,4	9,2	13,6
France métropolitaine	60-74 ans	13,0	14,3	17,1*
	75 ans et plus	8,4	9,1	12,9*

Note : les projections de population sont rebasées à partir des données de structure de population observées en 2012 (*définitions*) sauf pour la France métropolitaine (*scénario central).

Sources : Insee, recensements de la population 2006, 2011, *Omphale - projections de population*

but lucratif agissant pour ou avec les personnes âgées. La silver économie constitue une opportunité, une source d'innovation et une promesse de croissance et d'emplois pour les années à venir.

Un quart de la population âgé de plus de 60 ans

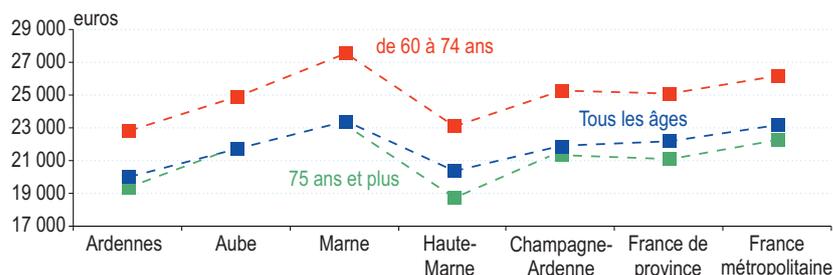
Au 1^{er} janvier 2011, 320 270 personnes âgées de 60 ans et plus résident en Champagne-Ardenne. Elles représentent 24,0 % de la population, proportion supérieure à celle observée en France métropolitaine (23,4 %) (*figure 1*). La Champagne-Ardenne se situe au 14^e rang des régions les plus âgées. Ce positionnement intermédiaire s'explique principalement par des migrations structurellement déficitaires depuis la fin des années 60, particulièrement pour les jeunes en études ou à l'entrée de la vie active, la contribution du solde naturel à l'évolution de la population étant proche de la moyenne nationale. La part des 60 ans et plus est globalement plus élevée dans les régions du pourtour méditerranéen et du littoral atlantique (28,1 % en Poitou-Charentes ou 26,8 % pour le Languedoc-Roussillon) sous l'effet conjugué d'une démographie plus favorable et d'une attractivité forte et durable, particulièrement aux âges de la retraite. La proportion de seniors est également très importante dans le Limousin (région la plus âgée de France métropolitaine, 30,4 %) et en Auvergne (27,9 %), en raison d'un déficit migratoire des jeunes structurellement élevé et d'arrivées importantes de population à la fin de la vie active. Au sein de la Champagne-Ardenne, la Marne et les Ardennes comptent respectivement 22,3 % et 23,7 % de seniors parmi leurs habitants, soit moins qu'au niveau régional. À l'inverse, les parts dans l'Aube (25,2 %) et dans la Haute-Marne (27,5 %) sont supérieures. Ces deux départements se caractérisent par des soldes migratoires légèrement positifs autour de 60 ans.

Un vieillissement qui s'intensifierait encore

Entre 2006 et 2011, 34 400 personnes supplémentaires de 60 ans et plus sont comptabilisées en Champagne-Ardenne. La part des personnes âgées de 60 ans et plus passe de 21,4 % à 24,0 % dans la région. Sur la même période, cette proportion varie de 21,4 % à 23,4 % en France métropolitaine. Depuis le milieu des années 2000, la part des seniors, inférieure jusque là, est désormais plus importante dans la région qu'en moyenne nationale. Son évolution est plus marquée dans la région, principalement du fait d'un moindre renouvellement des classes d'âge jeunes et du vieillissement de la population sur place.

À l'horizon 2030, le vieillissement de la population sur l'ensemble du territoire métropolitain affectera toutes les régions. Néanmoins, le poids des migrations passées et futures nuance beaucoup l'impact selon les territoires de l'avancée en âge des générations d'après-guerre. En Champagne-Ardenne, alors que globalement la population diminue légèrement, le vieillissement s'intensifierait encore dans le prolongement des évolutions passées. En 2032, la part des seniors devrait atteindre 32,2 % (*figure 2*), contre 30,0 % au niveau national, positionnant la Champagne-Ardenne au 12^e rang des régions les plus âgées. La Haute-Marne resterait le département de la région ayant la part de seniors la plus importante (37,9 %).

3 Niveau de vie moyen par âge



Source : Insee-DGFIP, Revenus fiscaux localisés des ménages 2011

Des niveaux de vie plus élevés pour les personnes de 60 à 74 ans

Les conditions de vie des personnes de 60 ans et plus évoluent. L'âge de cessation d'activité recule en raison non seulement des réformes successives des retraites mais aussi de la libéralisation en 2009 des conditions d'accès au cumul emploi retraite. En 2011, 16,5 % des personnes âgées de 60 à 64 ans sont actifs en Champagne-Ardenne, soit 3,6 points de plus qu'en 2006. Les seniors de la région sont cependant moins actifs qu'en France métropolitaine (19,7 %). Pour cette tranche d'âge, le taux d'activité des Champardennais atteint désormais 17,2 %, celui des Champardennaises 15,8 %, contre respectivement 12,8 % et 12,9 % en 2006. La progression de l'activité des 60 à 64 ans est ainsi plus importante pour les hommes (+4,4 points) que pour les femmes (+2,9 points), ces augmentations étant moindres qu'au niveau national (respectivement +4,7 points et +4,1 points). Les personnes de 60 à 74 ans qui ont eu des carrières salariales plus favorables, ont des niveaux de vie annuels de 3 000 à 4 000 euros supérieurs à ceux des personnes de 75 ans et plus (*figure 3*). Pour les départements champardennais, l'écart varie de 3 200 euros dans les Ardennes, à 4 350 dans la Haute-Marne, pour 3 900 euros au niveau régional. Les personnes âgées de 75 ans et plus sont aussi plus souvent des femmes vivant seules, qui disposent de retraites généralement moins élevées que les hommes. En particulier, les veuves âgées peuvent avoir de faibles droits propres à pension, qui ne sont que partiellement compensés par les droits à la réversion. Bénéficiant d'un niveau de vie moyen supérieur à celui des moins de 60 ans, les personnes âgées sont aussi plus souvent propriétaires. En Champagne-Ardenne, 72,5 % des seniors le sont, au lieu de 53,6 % pour les moins de 60 ans (respectivement 73,5 % et 55,2 % en France métropolitaine). Globalement, les niveaux de vie des Champardennais sont dans la moyenne de ceux de France de province, mais inférieurs à ceux de France métropolitaine, en raison des revenus franciliens plus élevés.

Au-delà des disparités de revenus, l'isolement, l'état de santé, les difficultés d'accès aux services peuvent constituer des freins dans le quotidien des personnes plus âgées. Les bassins de vie ruraux sont les premiers concernés. Certains cumulent une très forte proportion de seniors de 75 ans et plus et des temps d'accès aux équipements de proximité (médecin, infirmier, boulangerie...) élevés. Parmi ces territoires, au sud de la Haute-Marne, Bourbonne-les-Bains et Fayl-Billot, puis à l'est de la Marne, Sainte-Menehould, comptent respectivement 17,4 %, 14,2 % et 12,7 % de personnes de 75 ans et plus. Ces bassins de vie présentent des temps d'accès aux équipements de proximité plus importants que la moyenne régionale.

L'économie sociale très présente auprès des personnes âgées...

Conciliant utilité sociale et activité économique et donnant la primauté aux personnes sur la recherche de profits, les établissements de l'économie sociale sont fortement investis auprès des personnes âgées et proposent des solutions adaptées à leurs conditions de vie.

En Champagne-Ardenne, 31,6 % des structures d'hébergement pour personnes âgées dépendantes ou non (maisons de retraite, logements-foyers) relèvent de l'économie sociale (32,1 % au niveau national). Le secteur public concerne 48,8 % des établissements et le privé lucratif 20,4 % (au lieu de 43,7 % et de 29,0 % en France métropolitaine). Néanmoins, au regard de la capacité d'accueil en nombre de lits, le secteur

L'engagement bénévole des seniors : une richesse pour les territoires

En France, le nombre de bénévoles qui s'engagent dans les associations est estimé à 12,5 millions en 2013. En Champagne-Ardenne, il est estimé entre 225 000 et 245 000 personnes (pour en savoir plus : « Les associations en Champagne-Ardenne - Repères et chiffres clés », Recherches et Solidarités, septembre 2013).

Les personnes âgées de plus de 65 ans sont très investies dans les associations. Trois bénévoles sur dix ont plus de 65 ans, et plus de 50 % des responsables associatifs sont des retraités (source : France bénévolat 2013). Les activités associatives contribuent au bien-être des seniors en renforçant le capital social, l'estime de soi et la satisfaction de rendre service. D'ores et déjà, 43 % des participants à la plateforme régionale de formations des bénévoles en Champagne-Ardenne ont plus de 65 ans, et plus de 50 % ont des responsabilités de présidents ou trésoriers d'association (source Cresca 2013).

L'apport des bénévoles se traduit également par la transmission de leurs compétences et/ou savoir-faire, à l'image des associations « Lire et faire lire » ou « l'Outil en Main ».

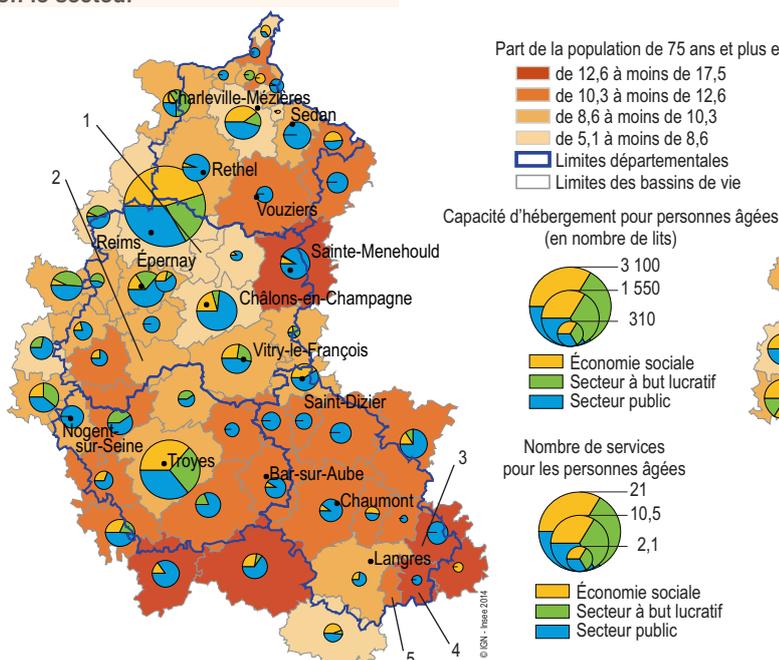
public est largement majoritaire : il regroupe 61,1 % de l'offre, contre 24,2 % pour l'économie sociale.

En revanche, pour les services d'aide et de soins à domicile, trois établissements sur quatre relèvent de l'économie sociale (Aide à Domicile en Milieu Rural, Familles rurales...), davantage qu'au niveau national.

Les établissements d'hébergement et les services d'aide et de soins à domicile pour personnes âgées sont fortement ancrés dans les territoires, l'ensemble de la région étant quasiment couvert. L'offre d'hébergement est présente dans 54 des 57 bassins de vie : 50 de ces territoires ont au moins un établissement public et 33 au moins un établissement de l'économie sociale (figure 4). Seuls deux bassins de vie (Fère-Champenoise et Mourmelon-le-Grand) n'ont ni structure d'hébergement, ni service d'aide ou de soins. Bien que de petite taille, le bassin de vie de Fère-Champenoise compte une proportion de personnes de 75 ans et plus, plus élevée que la moyenne régionale : 10,0 % contre 9,2 %. Un seul territoire (Chalindrey) ne dispose que d'un service d'aide et de soins, la part des 75 ans et plus étant de 12,0 % (figure 5).

Toutefois, selon les territoires, les taux d'équipement varient beaucoup. En particulier dans la Haute-Marne ou dans les Ardennes, plusieurs bassins de vie ont des densités, en places dans les structures d'hébergement pour 1000 habitants de 75 ans et plus, très inférieures à la moyenne régionale de 126 : parmi les bassins les plus importants, Charleville-Mézières (densité de 87,2‰), Saint-Dizier (81,9‰) et Vouziers (77,5‰). Dans la plupart des territoires les moins bien dotés en lits d'hébergement, l'offre en services d'aide ou de soins à domicile est plus développée, notamment en Haute-Marne. Ces services relèvent principalement de l'économie sociale, seuls cinq bassins de vie ayant comme unique prestataire la sphère publique. L'économie sociale intervient également dans les domaines culturels, sportifs et de loisirs par l'accompagnement et le développement de produits et services spécifiques à destination de seniors. C'est notamment le cas pour promouvoir une pratique sportive adaptée ou pour favoriser des séjours de vacances en groupes ou individuels. Les acteurs de l'économie sociale (Familles rurales, clubs d'ainés, MSA...) ont

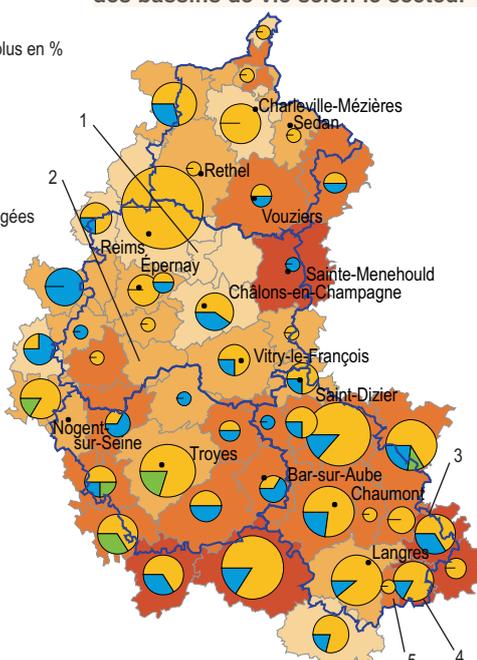
4 Capacité d'hébergement des bassins de vie selon le secteur



1 : Mourmelon-le-Grand 2 : Fère-Champenoise 3 : Bourbonne-les-Bains 4 : Fayl-Billot 5 : Chalindrey

Sources : Insee, Recensement de la population 2011, Base permanente des équipements 2013

5 Services à domicile d'aide et de soins des bassins de vie selon le secteur



particulièrement été actifs dans le programme « vacances seniors » développé par l'Agence Nationale des Chèques Vacances et l'Union Nationale des Associations de Tourisme. En Champagne-Ardenne, ce sont ainsi 1 247 seniors qui ont bénéficié de ce programme en 2012, soit 2,8 % des bénéficiaires au niveau national.

... et porteuse d'innovations sociales et technologiques

L'économie sociale est porteuse de nombreuses initiatives socialement innovantes en lien avec les seniors. Selon le Conseil Supérieur de l'économie sociale et solidaire, l'innovation sociale consiste à élaborer des réponses à des besoins sociaux nouveaux ou mal satisfaits dans les conditions actuelles du marché et des politiques sociales, en impliquant la participation et la coopération des acteurs concernés.

Ces innovations concernent aussi bien le produit ou service que le mode d'organisation et de distribution. Dans l'Aube, dans le domaine de la santé, une « e-maison médicale » a été créée : première structure de ce type en France, cette association regroupe des professionnels libéraux de la santé et vise à faciliter le suivi médical, notamment des personnes âgées en perte d'autonomie. D'autres projets sont développés dans le domaine du logement (la « Pierre Angulaire » à Reims), certains favorisant de nouveaux modes de cohabitation intergénérationnelle (« Ensemble2Génération » à Reims). Ces opérations ont également pour objectif de créer du lien social, de favoriser l'entraide et de lutter contre l'isolement. Enfin, des structures comme MADOPA (Centre Expert en Technologies et Services pour le maintien en autonomie à Domicile des personnes âgées) proposent des programmes

d'innovation technologique : programme européen Accompagny en cours, relatif à la solution robotique d'assistance des seniors à domicile.

D'autres secteurs sont concernés par des innovations sociales et technologiques facilitant la vie et la prise en charge des personnes âgées : l'habitat, le transport, la sécurité, la communication, les loisirs... En Champagne-Ardenne, les acteurs de l'économie sociale sont associés à des projets partenariaux et pluridisciplinaires de recherche liés au vieillissement et à la longévité. En particulier, un gérontopôle, qui vise à réunir un réseau d'acteurs, organismes comme entreprises, agissant pour la qualité de vie des personnes âgées, est en cours de création, comme dans d'autres régions. Des structures de ce type, au nombre de quatre, sont déjà opérationnelles, notamment dans les régions Pays de la Loire et Midi-Pyrénées. ■

Définitions

- Le **taux d'activité** est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante.
- Le **niveau de vie** est égal au revenu disponible (revenus + prestations sociales - impôts) du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Les UC sont généralement calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'OCDE modifiée qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans.
- Les **projections de population** sont réalisées à l'aide du modèle Omphale (Omphale 2010) à partir des données par sexe et âge de la population au 1^{er} janvier 2007 issues du recensement de la population (scénario central). Afin de réduire les écarts observés entre le recensement de population au 1^{er} janvier 2011 et la projection, l'Insee de Champagne-Ardenne rebase les projections issues d'Omphale sur un jeu de données portant sur l'année 2012 en prenant en compte la structure par âge et par sexe (scénario alternatif). Les écarts entre les projections réalisées et celles issues d'Omphale ne sont dus qu'à des écarts sur la fécondité et les soldes migratoires internes (entre le territoire d'étude et le reste de la France).
- Le **bassin de vie** est le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants (services aux particuliers, commerce, enseignement, santé, sports, loisirs et culture, transports...).
- La **gamme de proximité** comporte 29 équipements : bureau-poste et relais-poste, banque-caisse d'épargne, épicerie-supérette, boulangerie, boucherie-charcuterie, école maternelle ou élémentaire ou RPI, médecin omnipraticien, pharmacie, taxi, réparation automobile et de matériel agricole, maçon, plâtrier-peintre, menuisier-charpentier-serrurier, plombier-couvreur-chauffagiste, électricien, entreprise générale de bâtiment, coiffeur, restaurant, agence immobilière, soins de beauté, fleuriste, chirurgien-dentiste, infirmier, masseur kinésithérapeute, boulodrome, tennis, salle ou terrain de multisports, terrain de grands jeux.
- Le **taux d'équipement** est le rapport entre le nombre de lits en établissement d'hébergement pour personnes âgées et la population de 75 ans et plus.

Sources

- La source **Revenus Fiscaux Localisés** (RFL) permet d'étudier annuellement la structure, les disparités et les distributions de revenus des ménages au niveau local. Elle permet aussi de réaliser des comparaisons spatiales entre deux zones et de connaître l'origine des revenus.
- La **base permanente des équipements** (BPE) est destinée à fournir le niveau d'équipement et de services rendus à la population sur un territoire. Elle permet de produire différentes données telles que la présence ou l'absence d'un équipement, la densité d'un équipement, ou un indicateur de disponibilité d'un équipement du point de vue des habitants ; toutes ces données étant rapportées à une zone géographique qui peut être infra-communale (Iris). Le champ de la base recouvre les domaines des services, marchands ou non, des commerces, de la santé et de l'action sociale, de l'enseignement, du sport-loisir, du tourisme, des transports et de la culture.

Insee Champagne-Ardenne
10 rue Édouard Mignot
CS 10048
51721 Reims Cedex

Directrice de la publication :
Laurence Bloch
Rédacteur en chef :
David Bates

ISSN en cours
© Insee 2014

Pour en savoir plus

- [Loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire](#), chapitre IV : l'innovation sociale, article 15
- [Projet de loi « Adaptation de la société au vieillissement »](#), adopté en 1^{ère} lecture le 17 septembre 2014 à l'Assemblée nationale, en instance au Sénat
- « Un salarié sur dix dans l'économie sociale en 2012 », S. Bouffin et M. Saliou, [Insee Flash Champagne-Ardenne n°1](#) - Septembre 2014
- « Les bassins de vie en Champagne-Ardenne - Moins peuplés et plus vastes qu'en moyenne nationale », A. Déjoie-Larnaudie, [Insee flash n°165](#) - Décembre 2012

